



# Contenu du programme

## Formation du 21 septembre 2021

### RGPD mise en conformité des études et transition numérique

#### Le thème de la formation

La nouvelle réglementation sur la protection des données

#### Les objectifs pédagogiques

- Connaître les objectifs du règlement RGPD, les obligations associées et les différentes bases légales de traitement de données autorisées ;

- détailler les actions et documentations associées à réaliser pour mettre en conformité l'étude.

#### Les objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- de constituer et de maintenir un dossier documentaire permettant de démontrer que le traitement de données personnelles est conforme au règlement avec la documentation sur les traitements de données personnelles ;

- mettre en œuvre les procédures pour l'exercice des droits des personnes ;
- de constituer les preuves que les personnes concernées ont donné leur consentement lorsque le traitement de leurs données repose sur cette base

#### Les prérequis

Aucun prérequis n'est exigé

#### La méthode pédagogique

- intervention orale
- Présentation Powerpoint
- échange interactif avec les participants
- résolutions de cas pratiques
- mise en situation pratique
- QCM corrigé à la fin de la session

#### Les moyens pédagogiques, techniques et humains :

**Moyens pédagogiques :** Un support de documentation sera remis à chaque participant

#### Moyens techniques :

-Formation en présentiel

- Salle équipée d'un paper-board et d'un matériel de vidéo projection

**Intervenant :**

**Bruno Guillard**

Expert Digitalisation,  
Dématérialisation & Signature  
Electronique.  
Ingénieur INP Grenoble - SUPELEC  
– Institut Supérieur Management –  
Institut Supérieur de Gestion.

**Les modalités d'évaluation :**

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur

**Le contenu détaillé de la formation**

**Introduction**

**1ère partie - Comprendre la RGPD**

**(1h)**

- Les «Données à Caractère Personnel» et la nécessité de les protéger.
- Objectif et périmètre de la GDPR.
- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen et en particulier :
  - L'accountability : mettre en place les mesures adéquates, et pouvoir démontrer leur effectivité et leur efficacité.

- La privacy by design et by default:

tenir compte de la protection des données «dès la conception».

- La notion de co-responsabilité.

- Les catégories de données visées dans le cadre de la réglementation
- Les nouveaux droits pour les personnes concernées.
- Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise.

**2ème partie – Mettre en conformité**

**RGPD son étude (3h)**

**1. Désigner un pilote**

- Qui est concerné par la protection des données ?
- Dans quel cas un délégué à la protection est requis ?
- Quelles sont les obligations du responsable du traitement des données ?
- Identifier le rôle et les responsabilités du délégué à la protection
- Les notions de loyauté, proportionnalité et finalité
- Appréhender le principe de durée de conservation
- Dans quel cas avoir recours à une autorisation.

**2. Cartographier les traitements**

- Les différents traitements de données personnelles,
- Les catégories de données personnelles traitées,
- Les objectifs poursuivis par les opérations de traitement de données,
- Les acteurs (internes ou externes) qui traitent ces données ; vous devrez

notamment clairement identifier les prestataires sous-traitants,

- Les flux en indiquant l'origine et la destination des données, afin notamment d'identifier les éventuels transferts de données hors de l'Union européenne.

### 3. Organiser les processus internes d'acquisition de données

- Base juridique de l'acquisition de données (consentement de la personne, intérêt légitime, contrat, obligation légale, norme simplifiée).

- Adapter les mentions d'informations pour être conforme aux exigences du règlement.

- Mettre en place les modalités d'exercice des droits des personnes concernées (droit d'accès, de rectification, droit à la portabilité, retrait du consentement...)

### 4. Adapter les clauses de sous-traitance et le système d'information

- Informer et vérifier que les sous-traitants connaissent les particularités propres aux traitements des AJMJ et en particulier les engagements liés à la norme NS060.

- Mettre en place les avenants aux contrats de sous-traitance.

- Suivre les évolutions des systèmes d'information métier (l'information et l'adaptation des SI seront traitées au niveau du CNAJMJ) et adopter les nouvelles procédures mise en place (gestion des accès, traçabilité, archivage, ...)

### 5. Gérer les accès aux données et les transferts de données

### 6. Maîtriser les procédures de demande d'exercice des droits

### 7. Organiser les processus d'alerte en cas de violation de données

- Sensibiliser et d'organiser la remontée d'information en construisant notamment un plan de formation et de communication auprès de vos collaborateurs,

- Traiter les réclamations et les demandes des personnes concernées quant à l'exercice de leurs droits (droits d'accès, de rectification, d'opposition, droit à la portabilité, retrait du consentement) en définissant les acteurs et les modalités (l'exercice des droits doit pouvoir se faire par voie électronique, si les données ont été collectées par ce moyen),

- Mettre en place les procédures permettant de détecter les violations de données et les procédures associées de notification à l'autorité de protection des données dans les 72 heures et aux personnes concernées dans les meilleurs délais.

### 8. Maîtriser les nouvelles obligations relatives aux durées de conservation des données

### 9. Rédiger les registres de traitements et gérer les sécurités associées

- Décrire les responsables, co responsables ou sous responsables des traitements. (Les acteurs (internes ou externes) qui traitent ces données)

- Définir précisément les prestataires sous-traitants intervenants dans les traitements,

- Etudier chacune des mesures de sécurité mises en place prises à chaque étape des traitements.

- Préciser mes flux en indiquant l'origine et la destination des données, afin notamment d'identifier les éventuels transferts de données hors de l'Union

européenne. (Cas de transfert d'information lors de cessions par exemple)

## **10. Documenter la conformité Construire et maintenir le dossier**

RGPD regroupant :

- La documentation sur vos traitements de données personnelles :

- le registre des traitements (pour les responsables de traitements) ou des catégories d'activités de traitements (pour les sous-traitants),

- les fiches de traitement associées,

- l'encadrement des transferts de données hors de l'Union européenne.

- L'information des personnes :

- les mentions d'information,

- les modèles de recueil du consentement des personnes concernées,

- les procédures mises en place pour l'exercice des droits des personnes.

- Les contrats qui définissent les rôles et les responsabilités des acteurs :

- les contrats avec les sous-traitants,

- les procédures internes en cas de violations de données,

- les preuves que les personnes concernées ont donné leur consentement lorsque le traitement de leurs données repose sur cette base.

### **3ème partie – Quiz de contrôle**

**(30 mn)**

Quiz interactif sous forme de 20 questions permettant de vérifier l'acquisition de connaissances des participants

### **Détermination du public visé**

AJ, MJ et salariés des AJMJ.

### **Sanction à l'issue de la formation**

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

### **Lieu de la formation**

Centre de formation du CNAJMJ  
6, Boulevard des capucines 75009  
Paris

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

### **Effectif**

20 participants au maximum